

La Sentinelle

et **Le Courrier Jurassien** réunis

Journal économique et social

Organe du parti ouvrier suisse

PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

XIII^me Année de LA SENTINELLE

VII^me Année du COURRIER JURASSIEN

ABONNEMENTS:

Un an: Fr. 5 Six mois: Fr. 2.50
Trois mois: Fr. 1.25

Administration:

C. NAINÉ, Rue de la Serre 35^a
La Chaux-de-Fonds

ANNONCES: 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces au-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois

Demandez à vos épiciers la chicorée **Moka des familles** la seule garantie pure racine de chicorée **E. Nicollet & Cie, fabricants, à Genève**

Maisons recommandées

S. BRUNSCHWYLER, Serre 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.
Devis gratuit sur demande

Serre 35 a **Cercle Ouvrier** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix
Excellents Vins

■ Bière de la Brasserie Ulrich ■

Téléphone Téléphone

Jean WEBER, 4, Rue Fritz Courvoisier, 4

LA CHAUX-DE-FONDS
Denrées coloniales, Vins & Liqueurs, Farines
Sons & Avoines, gros & détail

LEHMANN Frères, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

Lainages **Au Gagne Petit** Soirées

6, Rue du Stand, **E. MEYER & Cie, Rue du Stand, 6**
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Sons, Avoines. Mercerie, Laines et Cotons.

JULES VERTHIER Rue Neuve 10

Grand choix de
CHAPELLEBIE en tous genres. — Toujours grand assortiment de **CEAVATES**.

Magasins du Printemps, J.-H. Matile

Atelier spécial pour Vêtements sur mesure

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants
Rue Léopold-Robert 40, Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète **ULRICH Frères**

Bière, façon Munich Pilsen, en fûts et en bouteilles.

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres

Pharmacie Centrale

Charles Béguin Rue Léopold-Robert, 16
LA CHAUX-DE-FONDS

Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eaux minérales. — Articles de pansements.

KOCHER & Cie, La CHAUX-DE-FONDS
L.-Robert, 16

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Vie — Accidents — Incendie

Gérance d'immeubles — Téléph. 457

Elections au Conseil National

dans le canton de Neuchâtel

Les électeurs en retard dans le paiement de leurs impôts communaux dans le canton de Neuchâtel, ont le droit de vote pour les élections au Conseil national.

Parti socialiste neuchâtelois

Elections au Conseil national
des 25 et 26 octobre 1902

Citoyens,

Les 25 et 26 octobre prochains, vous désignerez les hommes auxquels la loi remet les destinées de notre pays, ceux qui, *d'une parole*, peuvent jeter pour une *œuvre de mort 30 à 40 millions* dans le gouffre du militarisme, ou qui peuvent, d'une parole aussi destiner ces millions à une *œuvre de vie*.

Avec les millions du budget fédéral les hommes que vous allez choisir peuvent fonder des *Caisses de secours contre le chômage, contre la maladie et contre les accidents*. Ils peuvent vous assurer une *pension dans vos vieux jours* et ramener la joie au foyer des travailleurs,

ou bien

ils peuvent dépenser ces sommes énormes, et *grâce aux douanes* en trouver de nouvelles, pour acheter des *cartouches, des fusils, des canons, des sabres et des baïonnettes*, pour préparer la guerre hideuse et réserver à l'humanité un avenir de haine et de souffrance.

Citoyens, ouvriers, que choisirez-vous ?

Le parti socialiste vous présente en la personne de

Jacob SCHWEIZER

Ouvrier remonteur et député au Grand Conseil

un candidat qui se refusera toujours à voter des millions pour le militaire, qui n'approuvera jamais une élévation des tarifs douaniers, qui travaillera à l'extension des lois protectrices des ouvriers et ouvrières et qui demandera que l'argent gagné par le peuple soit dépensé pour le peuple !

Travailleurs,

Les partis bourgeois nous promettent depuis longtemps de réduire les dépenses militaires et d'abaisser les tarifs douaniers. Mais ils ne tiennent pas ces promesses parce qu'elles sont contraires à leurs intérêts particuliers. Tant qu'il n'y aura au Conseil national que des officiers et des patrons, les dépenses et les impôts augmenteront toujours. Envoyez-y des ouvriers et tout changera !

Ouvriers,

Le parti socialiste, ayant voulu sauvegarder le principe de la représentation proportionnelle qui figure à son programme, et estimant qu'il a droit à un député, avait adressé à l'assemblée radicale de Corcelles, du 12 octobre, une

lettre pour revendiquer le 6^me siège au Conseil national.

Cette assemblée a répondu négativement, préférant porter en liste un cinquième candidat radical.

Devant cette attitude des majoritaires, il ne restait aux minorités qu'à travailler ensemble pour faire passer leurs candidats respectifs.

Une entente est survenue entre le parti radical indépendant et notre parti, c'est à dire entre les deux minorités progressistes.

Notre liste porte donc les 5 noms suivants :

Jacob Schweizer, candidat socialiste.

David Perret, „ radical-indépendant

Louis Martin, „ radical.

Albert Pignet, „ „

Paul Mosimann, „ „

Ouvriers ! faites votre devoir !

Votez la liste bleue

Tous aux urnes !

Le Comité cantonal.

Aux Urnes

La journée du 26 octobre pèsera d'un grand poids sur les destinées de notre parti, et sur celles de la classe ouvrière de notre pays. Nous sommes à une de ces heures où une désertion et une lâcheté peuvent tout perdre, et où une vaillante discipline peut tout gagner.

Il faut que, dimanche prochain, toute l'Armée du Travail soit debout !

Il faut que tous ceux qui portent la blouse et manient l'outil relèvent la tête, devant l'insultante arrogance des radicaux officiels qui déclarent qu'ils n'y a point place pour l'ouvrier dans les conseils de la nation.

Il faut que tous ceux qui se souviennent d'avoir souffert, et ceux qui souffrent encore des crises industrielles, des malheurs de toutes sortes provoqués par l'injustice sociale, de toutes les misères qui pèsent lourdement sur les épaules des travailleurs, apportent dans l'urne leur bulletin de vote.

Il faut que tous ceux qui se sentent au cœur un sentiment de justice protestent avec les humbles contre l'injure faite aux humbles, par les hommes qui leur refusent tous droits, et toute participation à la vie publique.

Il faut que toutes les âmes honnêtes, toutes celles qui peuvent vibrer pour un idéal de fraternité et d'équité, se révoltent devant l'orgueil intransigeant de ceux qui osent dire: « Les pauvres et les gagne-petits ne comptent pas, le riche et le parvenu, les heureux et les gens bien nés ont seul des droits dans cette république !

Ouvriers, paysans, vous tous à qui l'on fait un crime de n'être que d'humbles travailleurs, et de gagner votre vie sur le sillon pénible ou dans l'atelier sombre, comprenez vous l'amertume et l'affreuse ironie du sort que veulent vous faire les gouvernementaux qui quêtent vos suffrages ?.. Chaque année, le fisc vous pressure, et il faut, bon gré mal gré, payer vos contributions, sous

Ouvriers, si vous voulez de bonnes chaussures adressez-vous chez Mme Vve BAUMANN, Balance 4.

peine de la saisie. A chaque printemps, les ordres de marche pleuvent dans vos ménages, et il faut que jeunes et vieux laissent à la maison leurs familles, — souvent dans le dénûment, — pour aller courber le dos sous le sac et le fusil, et parfois sous les injures des petits officiers de bonne famille. Demain, on vous demandera peut-être l'impôt du sang, et peut-être vous faudra-t-il aller payer, au fond d'un ravin, la dette sanglante du patriotisme, en mourant pour le pays...

Voilà vos devoirs, ouvriers!...
Et quel sont vos droits?...

Vos droits?... Nul ne vous en accordera, si vous ne les défendez vous-même.

Vos droits?... Quand nous avons demandé hier, au parti majoritaire, que la multitude ouvrière des montagnes soit représentée à Berne par un ouvrier, nous avons essuyé le plus insultant des refus.

Devant cet affront fait aux travailleurs, il n'y a qu'à répondre par l'union de tous les travailleurs conscients de leurs droits.

Celui qui ne se lèvera pas, dimanche, pour marcher à la lutte avec ses frères; celui qui ne sentira pas en lui l'impérieuse voix de sa conscience et de sa dignité, lui montrant le devoir de marcher aux urnes; celui qui commettra, à cette heure suprême, la lâcheté de passer à l'ennemi ou de s'abstenir; celui qui ne s'aura pas, dans son âme honnête et énergique d'ouvrier, l'enthousiasme vibrant de la lutte, celui-là est né pour l'esclavage et pour la trahison... Qu'il ne se plaigne plus, quand les temps seront mauvais, de l'âpreté de la lutte pour la vie... Qu'il ne se plaigne plus, de la misère, du poids écrasant des charges militaires, et des outrages faits à sa liberté! Ceux qui ne marcheront pas à la lutte le 26 octobre, mériteront désormais, à toutes leurs plaintes, cette réponse justicière: Ceux qui n'ont pas le courage de combattre n'ont pas le droit de se plaindre d'être opprimés.

Camarades, nous pouvons marcher à la lutte avec confiance. Des hommes qui ne sont point des nôtres, mais qui ont un idéal de Justice et de Liberté, ont protesté à Corcelles contre la proscription dont les radicaux officiels frappent la classe ouvrière. Les radicaux de Neuchâtel et du Val-de-Travers, de même que le parti radical-indépendant, se sont affirmés pour notre candidat. Si chacun de nous fait son devoir dimanche, nos positions sont bonnes. Il suffit, pour répondre à l'ostracisme dont on nous frappe, de marcher tous aux urnes et d'y déposer la liste qui symbolise à l'heure présente la lutte pour l'indépendance et la dignité des citoyens.

Il faut que le triomphe des éléments progressistes assure pour le pays une ère où les gouvernants se conformeront davantage aux principes d'une véritable démocratie, où l'indépendance des citoyens sera plus respectée par les coteries officielles et maçonniques, et où l'évolution sociale nécessaire pourra s'effectuer plus librement et plus rapidement, pour le bien du peuple.

Ouvriers!

Que tous soient fidèles au devoir, et que personne ne manque à l'appel le 26 octobre.

SOUVARINE.

La situation définitive

Ça y est, nous sommes en présence de 4 listes. Cette situation baroque, qui va faire rire de nous dans toute la Suisse, est le fait de l'intransigeance féroce de nos adversaires. Nos excellents radis noirs se sont formellement refusés à la première assemblée radicale de Corcelles, de faire œuvre de justice et d'équité.

La conséquence de cette résolution maladroite a été la constitution définitive dans notre canton du parti qui s'appelle pour l'instant: Parti radical-indépendant. Le dit parti ayant fait des offres formelles au Comité central de notre Parti, nous avons pensé qu'il était utile et même nécessaire de les accepter. Toutefois, dans une réunion tenue au *Gambrinus*, à Neuchâtel, entre le comité radical-indépendant et notre Bureau central, celui-ci a déclaré ne pas vouloir porter sur sa liste le nom de M. Calame-Colin, pour la raison bien simple que MM. les conservateurs ont définitivement tourné le dos au grand principe de la représentation des minorités, principe qu'ils ont si chaudement défendu tant qu'il a été à leur avantage. Mais voilà, on brûle ce que l'on a adoré, il paraît que c'est dans l'ordre naturel des choses, pour ces Messieurs! La liste de notre Parti est donc définitivement arrêtée comme suit:

J. SCHWEIZER, candidat socialiste;
David PERRET, radical-indépendant;
MOSIMANN, radical;
MARTIN, radical;

PIGUET, radical.

Vieux jeu.

La liste « Radicale-Indépendante » portera les 5 noms précisés et celui du candidat conservateur, M. Calame-Colin.

La radicale gouvernementale, outre les 3 radicaux que nous avons également sur notre liste, contiendra les noms de MM. Soguel, conseiller d'Etat et Louis Perrier, colonel et architecte à Neuchâtel.

Les conservateurs eux, et c'est charmant, ne voulant pas de socialistes et ne désirant pas du tout prêter les mains en aucune façon à la désagrégation du parti radical — quelle candeur — se contentent de 2 sièges! Ils portent MM. Calame-Colin et Otto de Dardel. Toutes ces combinaisons ne sont pas allées toutes seules, il y a eu tirage et prise de bec paraît-il, à maintes reprises chez nos adversaires. Tant mieux, nous pouvons espérer que c'est nous qui en profiteront.

Par conséquent ouvriers, serrez-vous les coudes, que pas un de vous ne reste chez soi en cette occasion. Votez en masse la liste bleue, vous trouverez de cette façon le triomphe des idées généreuses que nous défendons.

Dans la mêlée

L'heure n'est plus des doléances, des plaintes, des récriminations, pour la classe ouvrière, c'est l'heure de l'action qui a sonné, et dès aujourd'hui samedi, jusqu'à dimanche soir, les électeurs iront silencieusement déposer dans l'urne électorale l'expression de leurs volontés individuelles, qui en ressortiront liées en un faisceau puissant, la volonté collective.

Les innombrables qui ont à se plaindre de l'ordre social actuel, peuvent le faire sans aucune contrainte. Tous ceux auxquels la puissance gouvernementale, la puissance capitaliste, la puissance franc-maçonnique et toutes les autres forces néfastes de notre société ont fermé et ferment encore la bouche, n'ont demain qu'à ouvrir la main et laisser tomber dans l'urne le bulletin de vote, pour manifester enfin toutes leurs aspirations comprimées.

Que tout le monde s'en souvienne! Les idées incarnées par les candidats en lutte sont d'une part les idées du passé, idées de patriotisme étroit, de maintien d'institutions surannées comme l'armée, et d'opposition aux institutions nouvelles, protectrices de la classe ouvrière, et d'autre part les idées de l'avenir, idées de réparation sociale, de transformation économique qui, pour se faire jour et s'épanouir, doivent renverser la charpente vermoulue d'un monde décrépi.

C'est la lutte de ceux qui veulent fonder la fraternité, contre ceux qui se plaisent encore au bruit des armes provocatrices de combat, de ceux qui veulent soulager la misère humaine, et de ceux qui l'ignorent au sein du bien-être et du luxe.

A tous ceux qui souffrent directement, et de voir souffrir les autres, à tous ceux-là d'essayer aujourd'hui d'accomplir un pas vers l'adoucissement des maux qu'ils constatent, en remettant dans notre république le pouvoir aux mains de ceux qui veulent agir, qui veulent attaquer le mal et le déraciner. Les vieux partis bourgeois promettent depuis longtemps des changements, mais ils sont impuissants à les accomplir. Aux jeunes partis donc de les tenter. On leur reproche de vouloir aller trop loin, mais comment les électeurs peuvent-ils craindre que nous allions trop loin, quand il y en a tant qui sont arrêtés et depuis si longtemps. Et puis, est-ce jamais aller trop loin que de vouloir la justice tout entière? La vérité doit-elle être amputée, doit-on ne la conquérir qu'à demi?

La guerre et les armées sont-elles une mauvaise chose oui ou non?

Oui ou non, l'argent qu'on dépense pour elles ne devrait-il pas être employé à soulager les misères de notre société?

Que chacun réponde franchement, sans compromis avec sa conscience, sans compromis avec ses intérêts personnels, et que chacun vote en conséquence.

C. NAINÉ.

Chroniques Neuchâteloises

Le Drapeau rouge. — Le Comité central du Parti socialiste suisse, a expédié à toutes les sections du canton de Neuchâtel, ainsi que cela a été fait pour tous les cantons suisses, un manifeste imprimé sur papier rouge.

Les meneurs radicaux vont pousser les hauts cris vis-à-vis de l'emploi de cette couleur dans notre canton, par le Parti socialiste.

Nos camarades de Lucerne et Zurich ne savent pas que le parti radical neuchâtelois s'est emparé du rouge dans toutes ses nuances, pour leur parti. C'est en quelque sorte une spoliation, car le rouge est la couleur de l'internationalisme, la couleur de notre drapeau.

Les meneurs radicaux ronchonnent assez quand, le Premier Mai, nous promenons dans les principales rues de toutes les villes du monde, le drapeau rouge.

Il est facile de comprendre pourquoi ces Messieurs se sont emparés du rouge pour leurs paperasses électorales, c'était pour nous porter un grave préjudice en matière d'élection, cela ne leur a guère profité, car en ce moment même nous assistons à leur effondrement général. Dimanche ce sera une des grandes débauches, dans quelques années ce sera fini, et alors nous reprendrons purement et simplement notre couleur naturelle, qui est le rouge de notre drapeau.

G. S.

Chaux-de-Fonds, 20 octobre 1902.

Monsieur le Rédacteur de la *Sentinelle*,

Pour l'édification de vos lecteurs, je vous envoie quelques articles d'un règlement élaboré par M. Cartier-Journiac, directeur technicien de la fabrique d'horlogerie Kummer fils, et je me permets d'en tirer quelques commentaires. Sans autre avis, le dit règlement a été affiché dans la fabrique le 20 septembre 1902, pour entrer en vigueur le 1er octobre courant. La loi pour le travail dans les fabriques, prévoit qu'un règlement doit être affiché 15 jours, accepté de part et d'autre et sanctionné par le Conseil d'Etat, ce que vous n'ignorez pas M. Cartier.

Dans ce règlement qui a 14 articles, nous n'en relèveront que 3 ou 4. Premièrement, il est défendu de siffler, chanter, fumer et chiquer pour ne pas salir les crachoirs; 2° 4 retards valent un avertissement, 2 avertissements valent un renvoi, (vous avez de la marge M. le directeur); 3° tout ouvrier qui travaille dans la fabrique doit posséder des certificats de capacité et de moralité.

Les certificats que vous exigez sont-ils de même nature que ceux que l'on vous a donné dans la dernière place que vous avez occupé ou chez les personnes qui, soit au Locle ou aux Brenets, ont eu affaire avec votre charmante personne?

Quand l'on exige de la moralité chez les autres, on doit pouvoir aussi en fournir soi-même, qu'en dites-vous M. le directeur? Mais voilà, aujourd'hui, pour occuper une place comme celle que vous avez, il faut les capacités suivantes: une certaine instruction, beaucoup de blague et avoir arrondi des roues pendant une dizaine d'années, et pouvoir faire des baisses de 30%, j'ai bien dit trente pour cent, sur le salaire des ouvriers. 4° le personnel doit une *entière soumission* au chef de la fabrique et à ses représentants (comme en Russie). Si l'ouvrier ne veut pas se soumettre à vos exigences ou qu'il connaisse trop votre passé, vous ne regardez pas d'aller jusqu'à la calomnie pour le faire renvoyer.

M. Cartier-Journiac, vous avez assez fait de misères aux ouvriers de la fabrique Guttman, veuillez ne pas recommencer où vous êtes, ou nous continuerions cette causerie, mais sur une autre gamme.

UN OUVRIER.

Lettre Biennoise

Est-il besoin de rappeler aux ouvriers de l'industrie horlogère, l'importance qu'il y a pour eux de prendre part aux élections pour le renouvellement du Conseil national. La crise que nous venons de traverser, n'a pas arrêté un seul instant nos députés, lorsqu'ils ont discuté les nouveaux tarifs douaniers. L'assurance maladies et accidents ne les préoccupe que très médiocrement. La révision de la loi sur les fabriques ne les préoccupe pas du tout.

Ils n'ont d'autres vues que celles de grossir le budget militaire, d'augmenter le temps de service, pour former des troupes aptes à réprimer les ouvriers, contraints par le mauvais vouloir de la classe capitaliste, à revendiquer par la grève le salaire auquel ils ont droit. Comme dans toute la Suisse, le Parti ouvrier seeländais a décidé de présenter un candidat qui, s'il est élu, ira à Berne tenir haut et ferme le drapeau de la classe à laquelle il a voué sa force et son activité. C'est le citoyen **G. REIMANN**.

Camarades, le candidat qui vous est présenté, vous est suffisamment connu pour que je me dispense de vous en faire l'éloge. Son activité passée et présente vous est un sûr garant de son activité et de son dévouement futur. Seulement, devant l'intransigeance du parti au pouvoir, il importe que tous sans exception, vous ne votiez que pour notre seul candidat.

Ouvriers, horlogers seeländais, tous aux urnes, pas d'abstention. Votons comme un seul homme pour le citoyen

G. REIMANN, secrétaire ouvrier

et ne votons que pour **G. REIMANN**, laissant tous les autres candidats de côté, malgré certaines préférences.

Chroniques Jurassiennes

PORRENTROY. — Les chantiers pour les sans-travail seront ouverts sous peu. Un avis officiel municipal figure en quatrième page de quelques journaux locaux où l'on demande des ouvriers qui devront s'inscrire jusqu'au 26 courant. Nous voulons bien croire qu'après cette date les chômeurs y seront encore admis.

Nous avons été fort surpris de voir spécifier sur ces annonces que seuls, les citoyens suisses domiciliés à Porrentruy pouvaient s'y rendre, alors que les ressortissants d'autres nations ont les chantiers fermés pour eux.

A notre avis, c'est de l'exclusivisme qui n'a pas sa raison d'être, il existe à Porrentruy, un grand nombre de familles françaises, allemandes ou autres, qui résident et paient des impôts depuis longtemps dans notre ville, plusieurs sont domiciliées chez nous depuis 10, 20, 30 ans et plus.

A ceux-là auxquels on a toujours donné le droit de se taire et de payer les impôts, on leur refuse de gagner fr. 0,25 à l'heure aux chantiers municipaux. Nous protestons contre pareille décision et sommes certains d'avoir avec nous la grande majorité de la po-

pulation. Nous nous demandons ce que pense et ce que fera M. Jules Dubail, président de la Colonnie française, en cette occurrence.

Nous avons dit plus haut qu'on refusait à une catégorie de citoyens de gagner fr. 0,25. C'est bien en effet d'un salaire de fr. 0,25 à l'heure qu'il faut causer.

Vous lisez bien, **les ouvriers municipaux seront payés à raison de fr. 0,25 à l'heure, ce qui équivaut pour dix heures de travail la somme de fr. 2,50 par jour.**

N'est-ce pas dérisoire fr. 2,50 par jour, alors que depuis plusieurs mois ces ouvriers sont privés de travail? Faut-il que la Municipalité exploite encore davantage pour ce motif, les malheureux qui sont obligés de lui demander du travail ou du pain? Ou bien, a-t-on fixé des salaires inabordables, de famine dirons-nous, pour éloigner les chômeurs des chantiers et faire bénéficier habilement un personnage, entrepreneur quelconque, qui serait encore dans les coulisses? Nous l'ignorons, mais on est tenté de le croire.

Un de nos amis, le député Nicol, victime lui aussi de la crise horlogère depuis plusieurs mois s'est rendu au Bureau municipal pour s'offrir lui aussi à gagner quelques francs aux chantiers municipaux, il nous adresse la lettre suivante qu'il a envoyée au Conseil municipal:

Porrentruy, le 22 octobre 1902.

Tit. Conseil municipal de Porrentruy,
Monsieur le Président et Messieurs,

Me référant à l'annonce qui a paru sur quelques journaux de la localité demandant des ouvriers disposés à travailler à l'avenue Cuenin, je me suis rendu ce jour, 22 octobre au Bureau municipal, j'ai déclaré être victime de la crise depuis plusieurs mois et désireux d'aller travailler aux chantiers municipaux. Quel ne fut pas mon étonnement, lorsque je pris connaissance des conditions d'entrée dans l'équipe municipale, établies par la Commission des travaux publics.

D'abord, il y figure que les ouvriers seront payés de fr. 0,25 à 0,30 à l'heure selon les aptitudes, salaire qui n'est versé que par les patrons que je nomme exploiters et qui sont mis à l'interdit par toutes les organisations syndicales ouvrières de Suisse et de l'étranger.

Ensuite, il faut, est-il dit, que tout ouvrier paie sa pelle et sa pioche, j'ose espérer qu'on ne fera pas payer ces outils aux ouvriers avec le premier argent gagné, mais qu'on leur déduira dans 3 ou 4 paies et plus s'il y a lieu.

Dans les conditions d'engagements figurent une disposition qui n'est pas nette et peut gêner énormément aux ouvriers, c'est celle où il est dit que ceux-ci devront avertir 8 jours d'avance avant de quitter définitivement les chantiers.

A mon point de vue, cette fixation de 8 jours de dédit ne devrait pas exister, l'ouvrier qui aura travaillé 15 jours, 30 jours, etc., aux chantiers, peut d'un jour à l'autre être appelé à son atelier pour y faire du travail arrivé.

Or, l'ouvrier ayant du travail dans son atelier le regagne, ce simple fait lui vaudra une amende, peut-être de la prison, que sais-je, parcequ'il aura du travail à l'atelier et qu'il n'aura pas averti 8 jours à l'avance; s'il n'a pas averti c'est qu'il n'en sais rien préalablement, pas plus que le patron qui l'emploie. J'estime que les ouvriers pourraient, la veille, avertir le chef de chantier, que le lendemain ils ne reviendront plus. En outre, je voudrais voir le Conseil municipal partager cette idée-ci qui n'est pas relevée dans les conditions d'engagements: c'est-à-dire que les ouvriers horlogers pourront travailler 1, 2, 3, 4, 5 jours par semaine aux chantiers, selon les jours qu'ils auront du chômage à l'atelier et qu'ils pourront en tout temps entrer et sortir des chantiers pour faire leur travail à l'atelier en ayant soin toutefois d'avertir préalablement le chef de chantier. Car si l'on oblige l'horloger à rester au chantier quand il y a du travail chez son patron, il s'expose inévitablement à perdre sa place ce qui ne doit pas être.

En conformité à la loi fédérale sur la responsabilité civile, les ouvriers devront être assurés d'office par le Conseil municipal pour les accidents qui pourraient survenir pendant les travaux.

Permettez-moi aussi de protester contre les restrictions que la Commission des travaux publics a posé pour l'embauchage des ouvriers, à mon avis, peuvent être admis à ces travaux tout les citoyens sans distinction de nationalité qui sont domiciliés régulièrement à Porrentruy depuis le 1^{er} octobre écoulé.

Étant persuadé que la Commission des travaux publics n'aura pas étudié à fond tous les points que je

cite plus haut, j'ai l'espérance qu'elle voudra bien réformer les dispositions d'embauchages qu'elle a édictées.

En ce qui concerne les salaires, je crois que le Conseil municipal n'essuierait pas le reproche d'être trop prodigue en fixant à **35 cent. au minimum** le salaire à l'heure des ouvriers qu'il emploiera; des communes rurales qui, depuis plusieurs mois, occupent leurs chômeurs, leur donnent au minimum 30 cent. à l'heure.

Or, chacun sera d'accord de reconnaître que la vie est plus chère en ville qu'à la campagne d'où il ressort qu'une minime augmentation de quelques centimes est nécessaire pour subvenir aux besoins de famille qui, depuis plusieurs mois, n'ont touché que le 50 ou le 75 0/0 de leur salaire normal.

Vous m'obligeriez beaucoup, Monsieur le président et Messieurs, en voulant bien me favoriser d'une réponse réformant les conditions d'engagement antérieurement prises par la Commission des travaux publics de notre ville.

Au cas, où aucun changement n'interviendrait, je me verrais à regret obligé de porter la chose, avec 19 autres citoyens suisses conformément au règlement communal, devant une assemblée communale dont nous demanderions la convocation.

Veillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Pierre NICOL fils, député ouvrier.

En communion parfaite d'idées avec notre camarade, le citoyen Nicol, nous espérons que le Conseil municipal de notre ville ne voudra pas détruire la haute estime qu'il a conquis dans toute la population et ne voudra pas tenir le record de l'exploitation infâme des travailleurs-chômeurs, ni se mettre au niveau de certains employeurs de notre ville qui s'illustrent journellement par les procédés qu'ils emploient à l'égard de leurs ouvriers.

Nous croyons que la demande faite par notre député ouvrier n'a rien d'exagéré, elle ne fait que répondre aux exigences de la vie actuelle, attristée qu'elle est par de nombreuses pertes de salaires faites depuis bientôt une année.

Au Congrès convoqué par tous les groupes suisses hostiles au renchérissement de la vie par l'élévation des tarifs douaniers, réuni dimanche dernier à Olten, un comité central d'action de 17 membres pour le referendum a été désigné, dont figure un jurassien, le député Nicol de Porrentruy.

Nos journaux locaux, le *Jura* entr'autres, font l'énumération de 16 noms arrêtés et font abstraction totale de celui qui représente le Jura bernois.

Pourquoi?

Assemblée générale des *ouvriers monteurs de boîtes* dimanche, à 2 heures après midi, au Casino de l'*Hôtel national*.

Tractanda importants. — Présence obligatoire.
Le Comité.

Société de Secours Mutuels des ouvriers Repasseurs, Démonteurs, Remonteurs et Faiseurs d'échappements de Porrentruy et environs.

Assemblée générale obligatoire, le dimanche, 26 octobre, à 1 1/2 heure après-midi, au local, Café des Allées.

Tractanda:

1. Lecture du protocole; 2. Perception des cotisations; 3. Réception de nouveaux membres; 4. Rapport des vérificateurs des comptes; 5. Divers et imprévu.

En outre nous rappelons aux sociétaires l'art. 22 du règlement.

Le collègue Grillon Constant, repasseur, est prié de donner son adresse au président, sans quoi il sera exclu.
Le Comité.

APPEL

aux électeurs ouvriers et libéraux
des districts de Porrentruy —
Delémont — Laufon.

Chers concitoyens,

Dimanche prochain, 26 octobre, vous aurez à élir vos représentants au Conseil national.

Dans la règle, on devrait attendre des citoyens que le Peuple désigne pour le représenter, que

ceux-ci se donnent la peine de travailler à Berne en sa faveur et non contre ses intérêts.

Or, la population suisse a toujours pu constater avec regret que malgré qu'elle donnait mandat impératif aux conseillers nationaux de chaque arrondissement de soutenir les intérêts du Peuple, très peu en ont tenu compte, beaucoup ont foulé aux pieds les volontés de leurs électeurs sitôt qu'ils ont eu franchi le seuil du Palais fédéral.

C'est ainsi que depuis longtemps, les conseillers nationaux actuels nous promettent de diminuer les dépenses militaires, aujourd'hui nous constatons au contraire que chaque année nous devons payer pour *deux ou trois millions de sabres, de canons et de fusils de plus*. Le Conseil fédéral, par l'organe de M. le conseiller fédéral Muller, déclare que sous peu l'armée suisse devra être appelée à faire des cours de répétition chaque année, au lieu de toutes les deux années, comme actuellement.

Est-ce que c'est cela que le Peuple demande? Non.

La population suisse se plaint depuis longtemps d'être obligée de payer trop cher les produits de première nécessité qui lui parviennent de l'étranger, si nos conseillers nationaux actuels voulaient d'un seul mot baisser les tarifs des douanes, nous paierions les blés, les farines, les denrées coloniales, les draps et les tissus, la chapellerie, etc., beaucoup meilleur marché que nous les payons.

Nos conseillers nationaux protègent les capitalistes suisses au détriment de tout le reste de la population.

Nous en avons assez eu de ces représentants-là, ils nous faut des hommes sur lesquels nous puissions compter; nous ne voulons plus de mandataires qui disent **oui** au Peuple et **non** à Berne.

Nous voulons des hommes sincères, éclairés et disant ouvertement ce qu'ils sont: c'est-à-dire les vrais défenseurs représentant la nation.

Animés de ces intentions, les groupes soussignés ont trouvé le citoyen qui leur fallait pour les représenter à Berne, c'est le citoyen:

REIMANN, député ouvrier, à Bienne

avantageusement connu de toutes les populations agricoles et industrielles. Une multitude de citoyens ont pu apprécier le grand talent du citoyen Reimann, comme orateur, mandataire du Peuple, et comme travailleur. Ses plus acharnés adversaires n'ont jamais osé démentir sa haute valeur.

Nous avons l'intime conviction que G. Reimann fera bien mieux le travail que les électeurs lui confieront, que tous les mandataires qui l'auront précédé.

C'est pourquoi, chers concitoyens, nous vous invitons à voter pour **REIMANN**.

Prenez tous le bulletin blanc officiel et inscrivez le nom du représentant des travailleurs.

Ouvriers, agriculteurs, employés, artisans, libéraux et indépendants, votez tous et faites voter pour **REIMANN**, député à Bienne.

Tous aux urnes, concitoyens et pas d'abstention.

Les Unions ouvrières de Porrentruy & Delémont et les Partis indépendants des mêmes districts.

Editeur responsable de la **SENTINELLE**:

C. NAINÉ, Chaux-de-Fonds

Cercle Ouvrier, Rue de la **SERRE 35**

Imprimerie B. MARQUIS, Porrentruy.

Aux Electeurs du XI^e arrondissement Porrentruy - Delémont - Laufon

Les assemblées politiques n'ayant pu s'entendre sur des candidatures répondant aux vœux des électeurs de l'arrondissement nord du Jura, plusieurs groupes de Porrentruy, Delémont et Laufon ont décidé de porter comme candidat au Conseil national le citoyen

REIMANN, député ouvrier, à Bienne

Étant persuadés que les candidatures arrêtées dans les autres partis sont incapables de défendre les intérêts des travailleurs, ces différents groupes ont vu la nécessité de porter comme candidat un citoyen répondant aux volontés du Peuple, c'est-à-dire s'engageant à défendre la grande majorité de la population des trois districts.

Le citoyen **Reimann** est avantageusement connu de toute la classe ouvrière, tant celle des villes que celles des campagnes, c'est pourquoi nous voulons voter pour un candidat sorti du Peuple. Né de celui-ci, il en connaît d'autant plus les misères.

En outre, **G. REIMANN** est un grand adversaire des dépenses militaires; il est en outre hostile au renchérissement de la vie et votera toujours contre l'élévation des tarifs douaniers. De tout temps il a été un défenseur de la classe ouvrière, son passé est une garantie et nous croyons bien agir et prouver notre reconnaissance en votant pour **Reimann**.

Le **vrai candidat des travailleurs des champs et de l'atelier** Ouvriers, agriculteurs, employés, artisans, etc., prenez le bulletin blanc officiel et votez tous pour

G. REIMANN, député ouvrier, à Bienne

Les Unions ouvrières de Porrentruy & Delémont

et les Partis indépendants des mêmes districts.

Ivrognerie guérison

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'ai prouvée pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes, qui m'en parlent. Le succès de la cure, que je j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut-être appliqué même à l'insu du malade. Sihlhallenstrasse 40, Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Wernli. La signature de Albert Wernli a été légalisée, par le syndic, Wolfensberger, substitut de préfet. Adresse: *Politiques prêtre Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.*

Haute nouveauté

Cache-désordre avec baromètre de pl. gratis à chacun qui fait une commande en cigares dès 5 fr.
200 Vevey courts, paq. bleu 1.90
200 Rio, paq. de 10 2.45
200 Brésiliens 2.95
200 Flora Habanna 3.10
200 Edelweiss, surf. 3.45
100 Grandson longs 2.10
125 Brisago vér. 3.10
100 Herzog, à 7 2.95
100 Sumatra, à 10 4.80
Reprise, si la march. ne convient pas tout à fait. H-5538-Q
WINIGER, dépôt de fabr., BOSWIL

Syndicats ouvriers

soutenez

l'Imprimerie de la Sentinelle
par vos imprimés

Roussillon pur extra. Vins rouge et blanc, 1^{re} qual. Malaga, Vermouth. S. VALLOTON

Progrès 77
La Chaux-de-Fonds

Université Populaire

Programme des Cours pour l'Hiver 1902

LUNDI	MM. J. Ginnel, prof.	Sujet: <i>l'Italie</i>
MARDI	Elie Doutrebande,	» <i>J.-J. Rousseau et les encyclopédistes.</i>
MERCREDI	S. Piton	» <i>langue allemande.</i>
»	Ad. Blanc,	» <i>l'économie politique.</i>
»	Ch.-E. Rosen,	» <i>langue anglaise.</i>
VENDREDI	Ed. Wasserfallen, prof.	» <i>géographie économique avec projections.</i>

Les inscriptions sont reçues, dès maintenant, chez MM. A. KOCHER, Magasin de l'Ancre; Ch. F. REDARD, Parc 11 et A. SCHNEGG, Concierge du Collège primaire. — La finance d'inscription pour les personnes non-membres de la Société, est de 50 cent. pour un cours.

Le Comité invite chaleureusement toutes les personnes — dames et messieurs — que cela intéresse, à assister à ces cours. La date d'ouverture et le local seront indiqués par communiqué.

Changement de domicile

A partir du 19 Avril 1902, le domicile de

L. KUNZ-MAIRE

est transféré 90, rue du Progrès, 90

Il profite de cette occasion pour aviser le public en général qu'il est toujours bien assortis en beau **Bois de sapin** et **Foyard sec**. Bois non façonné et façonné, rendu au bûcher. **Troncs pour lessive. Anthracite et Briquettes**, 1^{re} marque. — Vente en gros et détail.

Téléphone Usine rue de la SERRE 104 Téléphone
Se recommande.

Nouveau! Nouveau!

Machines à coudre

N'achetez aucune machine à coudre sans avoir visité les nouvelles machines à coudre

HAID & NEU

cannettes centrales, marchant *en avant et en arrière*. La plus haute nouveauté, la dernière perfection. Les anciens modèles seront vendus à bas prix, paiement 5 fr. et 10 fr. par mois, à compte ou comptant, garantie sur facture; maison de confiance.
Se recommande,

Henri MATTHEY, 1er Mars, No 5

CHAUX-DE-FONDS

Téléphone Téléphone

Vente d'un outillage pour mécaniciens

L'administration de la faillite **Les fils de Dalphon Favre, à Boveresse**, offre à vendre en bloc, par lots ou en détail le matériel de l'atelier de mécanique de la maison Les fils de Dalphon Favre, consistant en tours, tours à fileter, burins-fixes, lapidaire, tours à tourner, tours anglais, tours aux platines, tours à polir, machines diverses à tailler, à percer, limeuses, raboteuses, outils, étaux, filières, une bascule, 2 machines pour monteuses de boîtes, 2 machines à tailler les fraises, machines à percer les pierres, installations, transmissions, poulies, etc. Dans le cas où tout ou partie du matériel n'aurait pas trouvé preneur auparavant, les objets restants seront vendus par enchères à **Boveresse, Mercredi, 29 octobre 1902, dès 9 1/2 heures du matin**.

Pour visiter le dit outillage, s'adresser à M. Aurèle FAVRE, à Boveresse, et pour tous autres renseignements, au notaire VAUCHER, à Fleurier, administrateur de la masse.

Môtiers, le 20 septembre 1902.

H-2433-N

Le préposé aux faillites:
P. HAINARD.

Maux de tête et de la face, névralgies, crampes d'estomac

A la suite d'un refroidissement, j'ai été atteint de *crampes d'estomac*, accompagnées de violentes douleurs au creux de l'estomac et au cœur, de *flatuosités*, *malaises* et envie de vomir. Ma femme de son côté souffrait de *névralgies de la tête et de la face*, de *démangeaisons* violentes à la tête, à la nuque, aux oreilles, aux dents, au dos et à la région de l'estomac; elle était sujette aussi assez souvent à des *vomissements* et à la *constipation*. Pendant plus de deux ans, ma pauvre femme a fait des cures diverses mais tout inutilement, et ne savions plus à qui demander du secours, lorsqu'on nous conseilla de nous adresser encore à la *Polyclinique privée de Glaris*. Cette utile et bonne institution nous a guéri tous deux; nous jouissons actuellement d'une excellente santé et avons très bon appétit. Je désire assurer la *Polyclinique privée de Glaris* de toute notre reconnaissance et lui accorde toute liberté de publier la présente attestation. Greifswaldervorstadt 25, Loitz, Poméranie, le 29 mars 1901. Wilh. Bandemann, cordonnier. La présente signature a été légalisée par la direction de police de Loitz. J. A. Zimmermann, dir. Adresse: *Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse, 405, Glaris*.

On trouve toujours

Formulaires complets pour l'assistance
à l'Imprimerie MARQUIS, Porrentruy

ŒUVRES DE WAGNER

présentées et commentées par
M. Edmond BEAUJON

Exécution de fragments:

Piano: Mme Lambert-Gentil, prof.
Violoncelle: M. K. Mohr.
Violon: M. Max Hausmann.

Lundi 27 Octobre, à 8 1/2 h

à l'Amphithéâtre

LOHENGRIN

Abonnement aux 3 séances fr. 3.—
Une séance isolée fr. 1.50
BILLETS: Magasins de MM. Beck, Chopard et Perregaux.

Tabac à fumer

doux, agréable, 5 kg., fr. 1.85 & 2.45
tabac, fin. feuil. 5 kg., fr. 3.60 & 4.20
tabac surfin, 5 kg., fr. 5.20 & 5.80
50 cigares fins gratuits. H-5590-0
WINIGER, dépôt de fabr. BOSWIL

N'achetez pas de Chaussures

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré, avec plus de 200 gravures de la maison d'envois 623

Guillaume Graeb à Zurich

Trittligasse 4,

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.

J'expédie contre remboursement: Souliers pour filles et garçons, très forts, No 26-29 à fr. 3.50 No 30-35 à fr. 4.50

Boîtes en feutre pour dames, semelles en feutre et en cuir à fr. 3.—

Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90

Souliers à lacer pour dames, très forts à fr. 5.50

Les mêmes, plus élégants, avec bouts à fr. 6.40

Bottines à lacer pour hommes, très fortes à fr. 7.90

Les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25

Souliers pour ouvriers, à fr. 5.90

Echange de ce qui ne convient pas. — Rien que la marchandise garantie solide. — Service rigoureusement réel. Zà-2294-g

La maison existe depuis 22 ans

En cas de décès

plus de démarches à faire

S'adresser directement à la Maison

Louis Leuba

Rue Léopold-Robert 16

La CHAUX-DE-FONDS

Etat-civil, Cercueils, Fossoyeurs

Transports, etc. Téléphone 872

On se rend à domicile

Monuments funéraires

Raisins du Tessin

5 kg. fr. 2. — 15 kg. fr. 5.25 franco

Châtaignes-Marrons

10 kg. fr. 2.95, 15 kg. fr. 3.95 franco; par 100 kg. fr. 14 non franco. (H-3674-Q)

MORGANTI & Cie, Lugano

J.-E. BEAUJON

Cave 9, rue Neuve 9

Excellents VINS

à 35, 40, 45, 50 centimes, etc., etc., le litre.

Vins fins, Huile d'olive

Vente à l'emporté

Commune de la Chaux-de-Fonds

Election des Députés au Conseil national

Les électeurs suisses de la circonscription communale de La Chaux-de-Fonds sont prévenus qu'à teneur des articles 13, 14 et 15 de la loi sur les élections et votations, les registres civiques sont à leur disposition pour être consultés au **Bureau de la Police des Habitants** (Hôtel communal) dès aujourd'hui au vendredi 24 octobre, à 4 heures du soir.

Les électeurs qui ne sont plus en possession de leur carte civique, ou les nouveaux arrivés qui ne l'ont pas reçue, doivent en réclamer une au Bureau indiqué ci-dessus dans le même délai.

La Chaux-de-Fonds, le 20 octobre 1902.

Conseil communal.

Services industriels de La Chaux-de-Fonds

USINE A GAZ

Dès ce jour, 16 octobre courant, le tarif du coke est augmenté de *vingt centimes* les 100 kg.

La Direction.

La Ménagère

Société Coopérative d'approvisionnement.

Tous les coopérateurs, ainsi que toute personne, désirant se fournir de

Pommes de terre

Magnum ou Impératore, au prix de fr. 6.50 les 100 kilos, au comptant, rendus au domicile, sont priés de s'inscrire aux adresses ci-dessous, le plus promptement possible.

CERCLE OUVRIER, Serre 35a Ld. DAUM, Numa-Droz 16.

Jules BERNARD, Doubs 137, 2me étage

Problème à prix

1er prix: 10 remontoirs en argent;
2e » 20 chaînes de montre doublé;
3e » 20 chaînes de montre nickel;
4e » 200 broches, bagues or, boucles d'oreilles en argent.

La Fabrique du crayon pour enlever les taches, afin de répandre ses crayons en masse, présente au public le problème ci-joint. Il s'agit de placer les 9 chiffres se trouvant dans les 9 divisions du carré, de manière que le résultat d'addition de chaque ligne soit le chiffre 15. Toute personne ayant trouvé la solution pourra concourir et recevra un prix pourvu qu'elle nous envoie, avec son adresse, le montant de 1 fr. (en timbres-poste) pour 2 crayons à 50 cent. Notre produit est le meilleur de tout ce qui existe dans ce genre; on peut se servir de notre crayon pour enlever n'importe quelle tache et pour toute étoffe, même de la soie.

Notre crayon n'abîme point les tissus, on peut s'en servir même pour nettoyer ou laver des pièces de vêtement tout entier. Le prix du crayon, qui ne devrait manquer dans aucun ménage, est de 50 cent. par pièce. — Adresse: P. Schönenberger, Zurich I, Rennweg 14. 757

Fournitures d'Horlogerie -- Bijouterie

A. Voisard, Porrentruy

A côté de l'Hôtel-de-Ville

Gros

Détail

Assortiment complet pour Fabricants d'horlogerie, Planteurs d'échappements, Dorcurs, Nickelcurs, Régleurs, Pierristes, Polisseurs, Fabricants de boîtes, etc., etc.

LAMPES & QUINQUETS avec accessoires

Huile pour parquets, garantie

Dépôt des Spiraux Schweingruber, St-Imier

Représentation générale des plaques de

cadrans CONTESSÉ

TABACS CIGARES

Prix hors concurrence

Ecole d'Horlogerie et de Mécanique de la Chaux-de-Fonds

La Commission rappelle aux intéressés que les demandes d'admission peuvent être présentées à toute époque, mais que les admissions des élèves réguliers ne se font qu'au commencement de l'année scolaire, soit le 1er Mai.

La Chaux-de-Fonds, le 10 octobre 1902.

La Commission.

Ouvriers, approvisionnez-vous chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces